

Le communiqué du Conseil des ministres du 03 octobre 2018

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres, mercredi 03 octobre 2018 à 10 h, au Palais de la République, à la Salle Bruno DIATTA dont la plaque de baptême a été dévoilée en présence des membres du Conseil.

Entamant sa communication autour de la rentrée des classes prévue jeudi 04 octobre 2018, le Chef de l'Etat adresse ses vives félicitations et ses encouragements à toute la communauté éducative du Sénégal, exhorte le Gouvernement, les collectivités territoriales, les enseignants, les élèves et apprenants, ainsi que les parents d'élèves à ne ménager aucun effort pour consolider l'excellence de l'école sénégalaise.

A cet égard, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement et l'ensemble des acteurs du système éducatif, à redoubler d'efforts et d'engagement, à cultiver en permanence un sens élevé des responsabilités afin d'assurer le déroulement normal de l'année scolaire, dans un climat social serein.

Enfin, le Président de la République souhaite une excellente réussite aux élèves du Sénégal, à leurs enseignants, formateurs et encadreurs.

Poursuivant sa communication autour du pilotage cohérent des réformes de modernisation du système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, pilier stratégique solidaire du processus de transformation porté par le Plan Sénégal Emergent (PSE), le Chef de l'Etat rappelle au Premier ministre l'urgence de finaliser l'évaluation des cinq années de mise en œuvre des réformes issues des concertations nationales sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche, tenues en 2013.

En outre, le Président de la République indique le prix qu'il attache à la modernisation consensuelle et dynamique de la gouvernance de nos universités et instituts de recherche, qui doivent travailler en parfaite synergie avec les industries nationales et le secteur privé, afin de soutenir une politique de formation et d'emploi efficace, en cohérence avec les réalités et les besoins de l'économie nationale.

Dans cette perspective, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de mieux impliquer nos universitaires et chercheurs dans l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques, en particulier, dans la finalisation de la conception des actions prioritaires de la deuxième phase du PSE.

Abordant la territorialisation dynamique des politiques publiques et l'évaluation finale des Conseils des ministres délocalisés, le Président de la République réaffirme son engagement permanent, depuis son accession à la magistrature suprême, à renforcer et accélérer le développement territorial participatif, inclusif, équitable et durable de toutes les localités du Sénégal.

A ce titre, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement son attachement à l'amélioration soutenue du bien - être des populations, notamment celles des zones périurbaines et rurales, à travers, l'exécution des programmes spéciaux et innovants (Bourses de Sécurité Familiale, CMU, PUDC, PUMA, PROMOVILLES...), ainsi qu'à la dynamique de territorialisation de l'action publique, impulsée par l'organisation des conseils des ministres délocalisés dans les 14 régions.

Dans ce cadre, le Président de la République demande au Premier Ministre de présenter, à partir de la situation de référence de 2012, le rapport exhaustif, par région, département et arrondissement, de l'état d'exécution des programmes d'investissements prioritaires validés lors de ces rencontres et d'évaluer, en rapport avec le Haut Conseil des Collectivités territoriales, la première phase de l'Acte III de la Décentralisation.

Appréciant l'état d'avancement satisfaisant des négociations avec le Millénium Challenge Corporation (MCC) pour la signature du second compact, le Chef de l'Etat félicite la délégation sénégalaise qui vient de finaliser les négociations et remercie les autorités du MCC et du Gouvernement américain.

Ainsi, le Président de la République demande au Gouvernement de lever toutes les contraintes sectorielles identifiées afin d'accélérer la signature prochaine du Second Compact qui va soutenir, avec les financements exceptionnels attendus, le démarrage, dans les meilleures conditions, de la deuxième phase du PSE.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication par son agenda diplomatique marqué par sa participation à la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance de la République sœur de Guinée et le suivi de la coopération internationale en mettant l'accent sur les diligences requises pour une mise en œuvre optimale du projet Smart Sénégal, coordonné par l'ADIE.

Le Premier ministre a axé sa communication autour de la rentrée scolaire et universitaire 2018 – 2019, l'exécution budgétaire en cours, la mise en œuvre des projets et programmes d'électrification rurale, le suivi de la campagne agricole ainsi que la situation dans les secteurs sociaux, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du PSE a rendu compte l'état d'avancement des projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a examiné et adopté :

- Le projet de décret modifiant le décret n°2018-803 du 30 avril 2018 portant création du Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de collège d'enseignement moyen en éducation physique et sportive (CAPCEM-EPS) ;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Mamadou FAYE, Ingénieur géologue de conception, titulaire d'un master en transports logistiques et d'un certificat d'études supérieures routes de l'Ecole nationale des ponts et chaussées de Paris est nommé Administrateur du Fonds d'Entretien routier autonome (FERA) poste vacant ;

- Monsieur Ousmane WADE, Economiste, précédemment Directeur de la Promotion de l'Habitat Social (DPH) est nommé Directeur général de la Construction et de l'Habitat au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie ;

- Monsieur Abdoulaye DIOUF, Aménagiste-Planificateur est nommé Directeur du Développement urbain durable, de la Planification urbaine et de la Réglementation à la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie ;

- Monsieur Moussa SARR, Ingénieur en Génie civil, est nommé Directeur de l'Urbanisme à la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie ;

- Monsieur Mandiaye NDIAYE, Géographe-urbaniste, Planificateur, est nommé Directeur de la Promotion des Pôles urbains à la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie ;

- Madame Catherine Marie Thérèse FAYE, Architecte, est nommée Directeur de l'Architecture à la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture au ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie.

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Porte-parole